

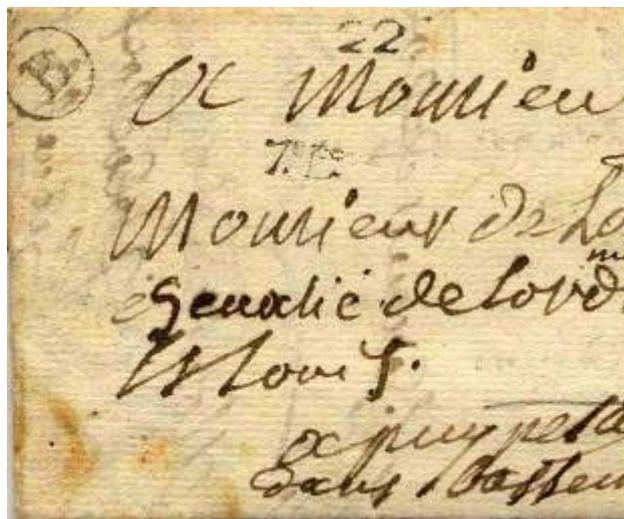
# LA PETITE POSTE DE BORDEAUX

**Brigitte ABENSUR**

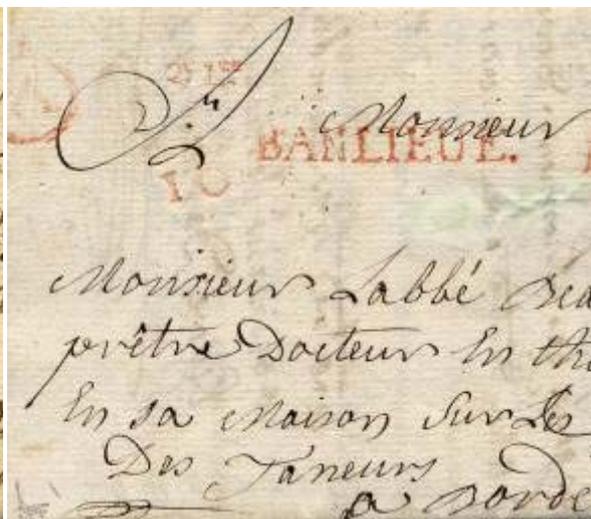
**CONFÉRENCE DU 5 FÉVRIER 2005**

Les Petites Postes sont des établissements chargés du recueil et de la distribution des correspondances dans une ville et ses environs. Il s'agit d'organisations structurées comportant un à plusieurs bureaux, des facteurs faisant plusieurs tournées par jour et des boîtiers chez qui les lettres pouvaient être remises et éventuellement payées d'avance. Très efficaces, elles permettent une correspondance rapide et sont très appréciées du public. En France, durant l'Ancien Régime, quelques villes en ont bénéficié et Bordeaux est la deuxième ville après Paris à obtenir une Petite Poste.

Le Privilège d'exploiter la Petite Poste de Bordeaux est accordé au Sieur Jean-Pierre Loliot. Elle ouvre le 1<sup>er</sup> octobre 1766. L'arrêt du 29 juin 1780 suspend, comme ailleurs, le privilège accordé à Loliot, mais un sous-bail lui est concédé qu'il exploitera jusqu'à son décès en 1787. Mangin, Directeur de la Petite Poste de Nantes lui succèdera. Le rattachement à la Grande Poste n'a dû se faire qu'en 1798.



Lettre du 22 août 1769 en port dû de Bordeaux pour Bassens (circuit de l'Entre-Deux-Mers). Bureau B, quantième 22, 7<sup>ème</sup> levée. Marques en noir comme habituellement de 1766 à 1769. Taxe 3 sols pour la banlieue.



Lettre d'Arveyres (circuit de l'Entre-Deux-Mers) du 9 avril 1769 en port dû pour Bordeaux. Bureau A, quantième 10, 2<sup>ème</sup> levée, marque banlieue vue la provenance. Boîtier A 31 au tampon de Vayres où la lettre a été remise. Taxe 3 sols des lettres de banlieue pour Bordeaux.



Lettre en port payé du 10 juillet 1771 de Bordeaux pour Les Cayes (Saint-Domingue).  
Bureau B, 7<sup>ème</sup> levée.  
Cette lettre a payé 2 sols pour être remise au capitaine du navire.  
À l'arrivée, marque JACMEL et taxe 2 escalins  
correspondant au port entre Jacmel et Les Cayes.

Contrairement à la moyenne des lettres d'Ancien Régime, les lettres de Petite Poste sont particulièrement riches en marques diverses et novatrices. Les lettres en port dû, signalées par le mot «DU», sont les plus habituelles. Cette marque s'associe à celle du bureau A ou B, à un timbre de quantième et à un timbre de levée. Les lettres en port payé marquées « Pt Payé » sont peu fréquentes comme les marques de boîtiers. Les lettres provenant de banlieue portent un timbre BANLIEUE. Comme la Petite Poste se chargeait des lettres de ou pour les colonies, certaines lettres avec marques de Petite Poste de Bordeaux viennent ou sont adressées outre-mer. Plus tardivement apparaissent, vers 1796, les marques Petite Poste de Bordeaux. La linéaire est connue jusqu'en 1822, elle est plus rare en PP et encore plus rare dans un octogone orné de guirlandes.